



CIAS PAYS TARUSATE

Délibérations du Conseil d'Administration du 12 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six le douze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CIAS PAYS TARUSATE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle du conseil - 1er étage, sous la présidence de Christophe MARTINEZ, Vice-Président.

Date de la convocation : lundi 12 octobre 2026

Présents :

Jean Didier BATBY, Sandrine BLAISUS, Sandrine CHRISTOPHE, José DARRIEUTORT, Danièle DINCLAUX, Hirondina DOS SANTOS, Jean-Marie DOUTHE, Philippe DUPOUY, Jacques DURAND, Nadège DUVERGÉ, Cécile GARRIDO, Jean René HAUQUIN, Catherine HUREL, Annie LABARTHE-SAGASPE, Véronique LAMOTHE, Jacques LARRIEU, Patricia LOUBERE, Florent MAMIQUE, Christophe MARTINEZ, Christophe MESPLEDE, Laurent NOLIBOIS, Bernard POCH, Maryse PUYO, Marie-Aude RICHEFEU, Maurice TESTEMALE

Absents :

Thierry BIBES, Laurent CIVEL, Patrice LAGUE, Marie Claude OPLA, Marie-Hélène PALLARES, Bernard YASSEF

Pouvoirs :

Sabine DEHEZ a donné pouvoir à Philippe DUPOUY, Sylvie DUBOURG a donné pouvoir à José DARRIEUTORT

Nombre de membres afférents	33
Nombre de membres en exercice	33
Présents	25
Pouvoirs	2
Votants	27

N° 20261012-014

SAD - BUDGET PREVISIONNEL (BP) 2027

Monsieur le Vice-Président expose,

Le budget prévisionnel dans lequel sont prévues les opérations d'exploitation de l'établissement pour 2027, se décompose de la façon suivante, et est présenté en la forme d'un Compte de Résultat Prévisionnel (CRP) :

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL (Fonctionnement)			
DEPENSES & CHARGES		RECETTES & PRODUITS	
Groupe I - Charges afférentes à l'exploitation courante	173 960.00€	Groupe I – Produits de la tarification	1 759 592.00€
Groupe II - Charges afférentes au personnel	2 609 928.81€	Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation	1 665 110.21€

Groupe III - Charges afférentes à la structure	289 960.91€	Groupe III – Produits financiers, exceptionnels et non encaissables	500.00€
Total des charges	3 073 849.72€	Total des produits	3 425 202.21€
		Résultat comptable prévisionnel N-1 déficitaire reporté	-351 352.49.€
TOTAL EQUILIBRE DU CRP	3 073 849.72€		3 073 849.72€

Les recettes ont été calculées sur une activité de 68 000 heures

	RETENU 2026	PROPOSE 2027				Ecart
	Global	Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Global	
TOTAL DES HEURES D'INTERVENTIONS	70 000,00	68 000,00			68 000,00	- 2 000,00
Nombre heures facturation APA Département	51 000,00	52 600,00			52 600,00	1 600,00
Nombre autres heures facturation Département	3 000,00	2 800,00			2 800,00	- 200,00
Nombre heures facturation PCH Département	4 300,00	2 100,00			2 100,00	- 2 200,00
Nombre heures facturation CAF						
Nombre heures facturation CNAV	100,00	920,00			920,00	820,00
Nombre heures facturation CRAM	2 400,00	3 040,00			3 040,00	640,00
Nombre heures facturation Mutuelles	600,00					- 600,00
Nombre heures facturation MSA	1 000,00	1 000,00			1 000,00	
Nombre heures facturation Bénéficiaires	7 000,00	4 800,00			4 800,00	- 2 200,00
Nombre heures facturation (autres)	600,00	740,00			740,00	140,00
Autres heures facturation						
Part des heures APA Département	72,86%	77,35%			77,35%	4,50%
Part des heures Département	4,29%	4,12%			4,12%	-0,17%

Ces heures par financeurs sont réparties par nombres d'heures d'intervention

Envoyé en préfecture le 13/10/2026

Reçu en préfecture le 13/10/2026

Publié le 14/10/2026

ID : 040-264004292-20261012-261012H2087H1-DE



	RETENU 2026	P R O P O S E 2027				Ecart
	Global	Aide à domicile	Auxiliaire de Vie Sociale	TISF	Global	
Nombre d'heures d'interventions dont Heures tutorats dont Heures jours fériés	70 000,00	68 000,00			68 000,00	- 2 000,00
Absences payées						
Trajet	4 045,00	3 700,00			3 700,00	- 345,00
Congés Familiaux	259,00					- 259,00
Délégation						
CHSCT	85,00	12,00			12,00	- 73,00
Femmes Enceintes	3,00					- 3,00
Enfants Malades	247,00	250,00			250,00	3,00
Visites Médicales	25,00	20,00			20,00	- 5,00
Organisation du Travail	3 000,00	3 000,00			3 000,00	
Temps Mort	2 100,00	2 400,00			2 400,00	300,00
Congés Ancienneté						
Congés de Fractionnement						
Accident du Travail	2 250,00	4 474,00			4 474,00	2 224,00
Maladie	14 900,00	4 100,00			4 100,00	- 10 800,00
Maternité	508,00					- 508,00
Congés Formation	141,00	1 014,00			1 014,00	873,00
Autres heures non facturables	2 843,00	4 500,00			4 500,00	1 657,00
Total hors congés payés non facturables	30 406,00	23 470,00			23 470,00	- 6 936,00
Congés Payés	10 000,00	9 762,00			9 762,00	
Total heures non facturables	40 406,00	33 232,00			33 232,00	- 7 174,00
Effectif à prévoir						
Durée Mensuelle du Travail	151,50	151,50			50,50	
ETP théorique	60,73	55,68			167,05	106,32
ETP au budget	67,12	6,00	57,12		63,12	- 4,00
ETP en sur (+) ou en sous (-) effectif	6,39	-49,68	57,12		-103,93	-110,32
Taux de facturation	63,40%	67,17%			67,17%	3,77%

Le détail de l'activité est présenté à l'assemblée dans le cadre réglementaire onglets « heures interventions » et « heures par financeurs » jointe à la présente.

Dans le rapport présenté en annexe de la présente délibération, il est demandé :

La Capacité d'Autofinancement mesure les ressources internes permettant à l'établissement de s'autofinancer ; elle constitue donc une ressource d'investissement.

La CAF ou IAF est calculée de la manière suivante :

Comptes 68 = 4 617.91€

- (moins)

Compte 777 « Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice » = 0 €

Résultat comptable déficitaire de la section d'exploitation du budget prévisionnel 2027 = 0€
= (égal) Un total de 4 617.91€

La capacité d'autofinancement prévisionnelle se monte à : + 4 617.91€

Ainsi, le Tableau de Financement Prévisionnel (TFP), dans lequel sont prévues les opérations d'investissement de l'établissement se décompose comme suit :

TABLEAU DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (Investissement)		
EMPLOIS (Dépenses)	RESSOURCES (Recettes)	
	032 – Capacité d'Auto Financement	4 617.91€
Titre 2 – Acq d'éléments de l'actif immo.		



2188 – immobilisation corporelles – téléphone portable	3 000.00€	10222- FCTVA	1 039.38€
2188 – immobilisation corporelles – PC portable	2 657.29€		
Cumul des dépenses	5 657.29 €		
032 – insuffisance d'autofinancement	0 €		
TOTAL DES EMPLOIS	5 657.29 €	TOTAL DES RESSOURCES	0 €
		033 – Prélèvement sur le Fonds de Roulement	€
CUMUL	5 657.29 €	CUMUL	5 657.29€ €

Le tableau de financement présente
 Des dépenses à hauteur de 5 657.29€ €
 Des recettes à hauteur de 5 657.29€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, ADOPTE A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1

A APPROUVER le budget prévisionnel de 2027

ARTICLE 2

A AUTORISER le Président à signer tout document à cet effet,

ARTICLE 3

La présente délibération peut faire l'objet, d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Président est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Signé le **13 OCT. 2026**

PAR DÉLÉGATION

LE VICE PRÉSIDENT

CHRISTOPHE MARTINEZ

C.I.A.S

du Pays TARUSATE

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.